



ORANGE :

## MOBILISONS-NOUS

### POUR UN SYSTÈME DE RETRAITE SOLIDAIRE

La CGT, avec d'autres organisations syndicales, appellent l'ensemble des salariés du secteur privé comme du secteur public, des retraités, des privés d'emploi, des jeunes, à une grande journée de mobilisation le jeudi 5 décembre pour réclamer le retrait du projet de réforme des retraites par points.

#### PROJET DE RÉFORME DES RETRAITES

Ce projet de réforme a pour but de faire des économies sur le dos des retraités et futurs retraités par une baisse des pensions. Il consiste à :

- Bloquer la part du financement des retraites à 14% du PIB alors que le nombre de retraités va augmenter de 6 millions de personnes d'ici 2045. Cela reviendra à partager un même budget par plus de personnes.
- Alors qu'aujourd'hui l'âge de départ en retraite est, en moyenne, de 62,4 ans, le gouvernement annonce, pour ceux nés en 1963, la mise en place d'un âge pivot à 64 ans avec un système de décote si l'on part avant. Ce sera 10% de décote pour un départ à 62 ans et 5% de décote à 63 ans.
- Calculer le montant de la pension sur l'ensemble de la carrière, sans prise en compte des aléas de la vie et des périodes d'inactivité.
- Basculer sur un système à points de valeur aléatoire et non garantie: le niveau de pension devenant la variable d'ajustement économique des gouvernements pour parvenir à l'équilibre du système.

**AVEC LA CGT, UN AUTRE PROJET EST POSSIBLE**

#### SALARIÉS D'ORANGE, TOUS MOBILISÉS !

Cette réforme s'inscrit dans un contexte social tendu chez Orange. Les salariés sont mis à mal par des choix stratégiques de l'entreprise, purement financiers. Ces choix ont des répercussions l'emploi, les salaires, la reconnaissance, les conditions de travail, l'égalité salariale. Tous ces éléments sont au cœur des enjeux sur les retraites pour les salariés. Et ce, d'autant plus que le projet de réforme prévoit de calculer le niveau des pensions sur la totalité d'une carrière. Et cela change tout quant à la sécurisation des parcours professionnels en termes de droit à un emploi stable, à de réelles hausses de salaire, à une réelle évolution de carrière, à la préservation de la santé au travail..!

**QUEL QUE SOIT LEUR STATUT, LES SALARIÉS D'ORANGE DOIVENT SE MOBILISER MASSIVEMENT POUR DIRE NON À CE PROJET DE RÉFORME QUI NE FERA QUE DES PERDANTS. ET OUI À UN SYSTÈME JUSTE ET SOLIDAIRE !**

#### DÉBATTONS DES VRAIS SUJETS

Ainsi, un euro cotisé ouvrirait les mêmes droits à pension pour chacun? Derrière cette apparente égalité, rien n'est dit. Or, pour la CGT, le cœur du débat, c'est de répondre à 2 questions essentielles : À quel âge pourrais-je partir? Quel sera le montant de ma pension?

#### LES MOYENS EXISTENT POUR FINANCER NOS RETRAITES

Chaque année, Orange rémunère grassement ses actionnaires au détriment des salariés en redistribuant plus de dividendes (+2 Mds € en 2018) qu'elle ne fait de bénéfices. Avec des entreprises aussi généreuses, la France est devenue la championne du monde du versement de dividendes avec plus de 50 Mds € versés aux actionnaires.

#### POUR LA CGT, UNE AUTRE REDISTRIBUTION DES RICHESSES EST POSSIBLE

**POUR PRÉSERVER NOTRE SYSTÈME DE RETRAITE SOLIDAIRE PAR RÉPARTITION, UN DES PLUS JUSTES ET EFFICACES AU MONDE !**

#### TOUTES ET TOUS EN GREVE ET DANS LES MANIFESTATIONS, LE 5 DECEMBRE, POUR :

- Un départ à la retraite à 60 ans pour tous avec un revenu à 75% du salaire, l'indexation des retraites sur les augmentations de salaires et non sur les prix,
- L'arrêt des exonérations de cotisations sociales patronales inefficaces en termes de création d'emplois (20 Mds€),
- La prise en compte de l'ensemble des rémunérations variables (intéressement, participation, complément FT, ...) dans le calcul des pensions,
- L'égalité salariale femmes-hommes immédiate (6,5 Mds€ de cotisations sociales supplémentaires),
- La taxation des produits financiers estimée à 30 Mds€ /an de gain, des services numériques (GAFA),
- La prise en compte de la pénibilité, de la précarité et des années d'études dans le calcul des cotisations.